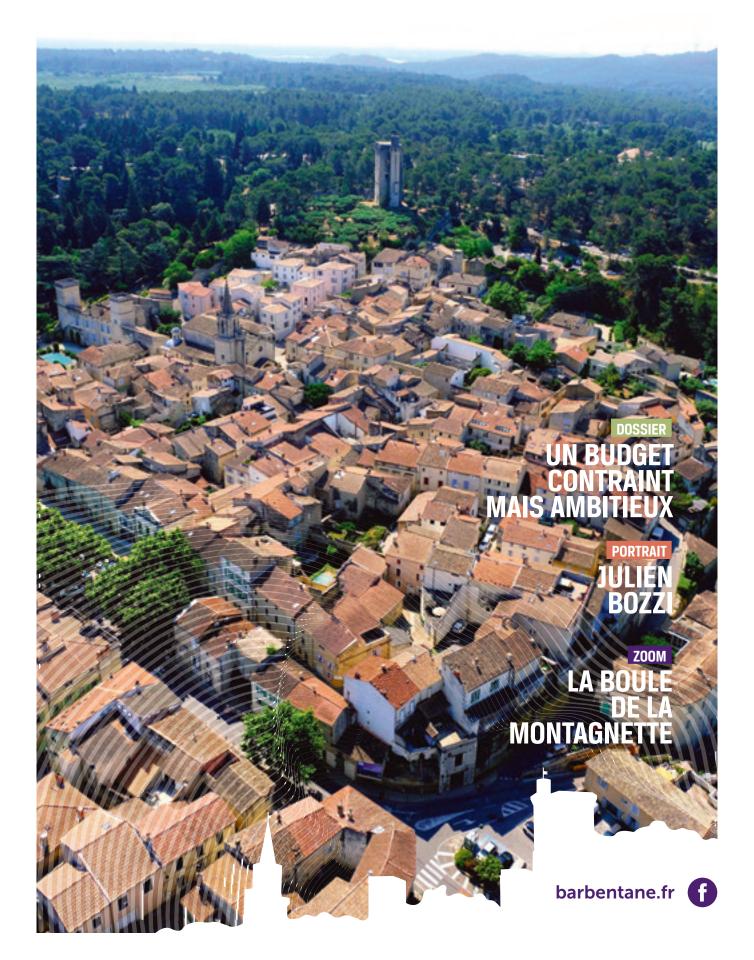
DU HAUT DE LA TOUR Le magazine municipal des Barbentanais | n° 104 | juin <> sept. 2022





Jean-Christophe Daudet

Maire de Barbentane

Vice-Président de
Terre de Provence Agglomération,

délégué à l'environnement

LE MOT DU MAIRE

Chères Barbentanaises et chers Barbentanais,

Qu'il nous est réjouissant de vous retrouver et de vous présenter ce 104^e numéro du « Du Haut de la Tour » qui expose une partie de l'actualité de la commune depuis ces derniers mois.

Nous avons bien conscience en effet que malgré les nouveaux moyens de communication que nous avons déployés en particulier sur les réseaux sociaux, il est toujours agréable notamment pour nos aînés, de pouvoir feuilleter tranquillement chez soi son magazine.

Nous prévoyons d'ailleurs et en complément quelques surprises pour les mois à venir destinées à encore mieux vous informer en temps réel.

Malgré les vicissitudes d'une actualité nationale et internationale particulièrement grave voire préoccupante, l'équipe municipale continue de travailler d'arrache-pied afin de valoriser encore davantage notre magnifique village.

Ce numéro aborde notamment des sujets aussi sérieux que la situation budgétaire de la commune qui est saine, la magnifique solidarité du travail au quotidien de nos aides à domicile et les spectaculaires performances d'un de nos meilleurs sportifs, Julien Bozzi.

Il présente également l'agenda des manifestations de cet été qui s'annonce riche et de qualité.

A en juger par les fêtes qui viennent de se passer (Roméria, fête de l'environnement, fête des jeunes) et à mesurer la soif de vivre de réels moments de convivialité et de rencontres humaines, nous avons hâte de vous retrouver pour nos traditionnelles fêtes de la Saint-Jean, la déambulation nocturne organisée par l'association des commerçants, les fêtes du 14 juillet, l'anniversaire de l'amicale équestre au arènes ou bien encore dans une ou plusieurs de nos programmations culturelle de qualité en attendant la fête votive qui viendra ponctuer l'ensemble!

le son rochaste un traés bot été à Brandontine!





- 4 | Zoom sur la vie de la commune
- 5 | Côté services municipaux favoriser le stationnement en centre-ville

N°104

Jean-Christophe Daudet Conception et réalisation **SUNMADE**

Elsa Adjeriou, Jean-Louis Alquier,

Crédits photos : Cambifolia, Paëlla Valenciana, Véronique Navarro, Raphaël CB, Jacques Razil, Relais Petite Enfance, Trial Loisir Club, Services Ville de



- 6 | Service enfance jeunesse
- 7 | Conseil Municipal des Jeunes
- 8 | **SAAD** Une bulle d'air pour nos aînés!



- **10** | Actualités de la **médiathèque**
- 11 | Relais petite enfance
- 12 | Budget : contraint mais ambitieux
- **16** | **Portfolio** : ça se passe comme ça à Barbentane
- **18** Fiche citoyenne : opération façade
- 19 | Patrimoine



- 20 | Portrait de barbentanais Julien Bozzi
- 21 | Zoom sur La boule de la Montagnette



- 22 | État civil
- **23** | Expression libre
- 24 | Agenda

LA PAËLLA VALECIANA

Vous n'aurez bientôt qu'une envie, celle de déguster la paëlla traditionnelle de la région de Valencia (Espagne) ! Eric Gil, valencien de naissance et habitant Barbentane, vous propose à la vente, des portions de Paëlla Valenciana et autres plats typiques tous les samedis matin, sur la place du marché. Il élabore l'ensemble de ses plats avec des produits de qualité. Vous retrouverez la traditionnelle paëlla poulet/lapin, de la Fidéua, ou encore la paëlla aux fruits de mer.

Ce valencien de naissance est intarissable sur la paëlla valenciana, reconnue comme Bien d'Intérêt culturel (BIC) par le Conseil de la Generalitat, en novembre 2021.





LA CORBEILLEDE FRUITS

Ouvert depuis peu, **Léa et Damien** vous proposent de beaux fruits et légumes dans ce nouveau magasin entièrement rénové. Favorisant les produits locaux, vous trouverez bon nombre de produits issus des cultures des maraîchers de Barbentane et d'alentours. Le petit plus, ils ne sont pas avares en conseils gustatifs et vous serez accueillis avec un grand sourire.

La corbeille de fruits est ouverte du lundi au samedi 8h/13h et 15h30/19h30 et le dimanche 8h/13h.

CAMBIFOLIAMADE IN BARBENTANE

María Romá Mateo, installée à Barbentane depuis 2009, a lancé son activité professionnelle CAMBIFOLIA, Plant Lovers Décor en septembre. Cette biologiste, spécialisée en biologie végétale, a trouvé un équilibre entre sa passion pour la science et son appétence artistique. Issue d'une famille de créateurs, elle conçoit aujourd'hui des décorations murales, des plantes en bois ainsi que des bijoux alliant bois et laiton. Découvrez l'univers CAMBIFOLIA, combinaison des mots latins Cambio (tissus végétal produisant le bois) et Folia (feuille) sur Instagram et le site internet du même nom.



SRÈVES

FOOD TRUCKS: LE RETOUR

Depuis le mardi 5 avril, les Food trucks sont de retour sur la place du marché. Comme à l'accoutumée, les célèbres camions vous attendent dès 19h pour des moments conviviaux entre amis, en famille...

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS EST REVENU

Vous trouverez les producteurs de Barbentane et alentours certifiés en agriculture bio ou raisonnée par l'ADEAR 13, tous les lundis, à partir de 16h30, sur la place du marché. Un marché hebdomadaire pour préparer de bons petits plats régionaux de saison.

LE MOULIN **OLLIER**

Trois médailles d'or pour Le Moulin à huile de Barbentane de **la famille Ollier**. Lors du 20° concours des Huiles d'Olive de la Région Sud, le Moulin à huile de Barbentane de la famille Ollier a été triplement sacré. Il a en effet été distingué par 3 médailles d'or pour l'Huile d'Olive de France Fruité Mûr, l'Huile d'Olive de France BIO Fruité Mûr et l'Huile d'Olive de France Fruité Vert.

Ces récompenses amplement méritées et souvent répétées soulignent le travail minutieux que mènent M. Jean Roch Ollier et son équipe lors du processus de fabrication de ces huiles aux arômes certains. Elles soulignent également la qualité du travail réalisé et récompensent un véritable savoir-faire artisanal issu de notre terroir.



CÔTÉ SERVICES MUNICIPAUX

POLICE MUNICIPALE: FAVORISER LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

Les agents de la police municipale mènent une campagne contre le stationnement abusif dans le centre.

Afin de faciliter le stationnement des PMR (personnes à mobilité réduite) et l'accès aux commerces du Cours, les agents de la police municipale veillent au respect des stationnements en zone bleue, sur trottoir, sur place et zone PMR.

À Barbentane, toutes les places de stationnement sont gratuites. Sur le cours Jean-Baptiste Rey, côté zone bleue, vous trouverez 5 places de stationnement limitées à 15 mn pour effectuer des courses rapides et 13 places de stationnement limitées à 1h pour des courses plus longues.

LA CHASSE AUX VOITURES VENTOUSES

Connaissez-vous les voitures ventouses?

Ce sont les voitures qui demeurent sur un stationnement pendant un certain temps. Afin de contacter les propriétaires de ces véhicules, les agents de la police municipale procèdent à un marquage des roues à la peinture; après un relevé de situation de valves. Cette manœuvre a pour but premier d'être préventive.

En effet, dans la plupart des cas, les voitures sont déplacées suite à ce marquage. Si l'immobilité est avérée, le propriétaire du véhicule reçoit un procès-verbal par recommandé. Après une période d'observation, si la voiture est toujours stationnée, celle-ci est mise en fourrière (en 2021, 10 voitures ont été mises en fourrière).

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : CE QUE DIT LA LOI

La loi énonce que seules les communes de plus de 5 000 hab. ont l'obligation d'accueillir les gens du voyage ; les communes de moins de 5 000 hab. (dont fait partie Barbentane) n'ont aucun impératif en la matière mais doivent néanmoins respecter une obligation d'accueil temporaire qui est de 48h. Depuis la loi Notre du 7 août 2015, c'est l'intercommunalité qui dispose de cette compétence. Il revient donc à Terre de

Provence Agglomération de réaliser une aire aménagée spécialement à l'accueil des gens du voyage seule condition préalable pour bien accueillir cette communauté et interdire l'accueil sur Barbentane.

Sur Terre de Provence Agglomération, un site est pressenti par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage soit sur Châteaurenard, soit sur Noves, les deux villes de notre intercommunalité qui comptent plus de 5 000 habitants.

Depuis 2015, aucun travaux n'a été réalisé C'est la raison pour laquelle et en l'absence d'un aire intercommunale d'accueil, le Maire ne peut pas interdire par arrêté, même sur une aire non aménagée, le stationnement des résidences mobiles constituant l'habitation traditionnelle des gens dits du voyage.

LES MENUS DU GROUPE SCOLAIRE LES MOULINS ET DE LA CRÈCHE MUNICIPALE LES PEQUELETS SUR INTERNET

C'est pratique! Vous pouvez désormais consulter et télécharger les menus de vos enfants sur le site internet de la commune sans passer par le portail famille.

NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Dès la rentrée scolaire 2022-2023, les services SCOLAIRE & ENFANCE JEUNESSE utiliseront un nouveau logiciel. Le **Portail Famille ABELIUM** regroupera la gestion du Multi-Accueil Communal familial les Pequelets, les inscriptions scolaires, les activités périscolaires du groupe scolaire des Moulins ainsi que le Centre de loisirs.

Afin d'effectuer une transition comptable entre les 2 logiciels, vous avez jusqu'au 31 juillet pour régler toutes vos factures sur l'espace famille actuel. Durant la phase de bascule, les télépaiements seront alors impossibles jusqu'au 10 août, date d'ouverture des comptes et dossiers d'inscriptions sur le nouveau portail ABELIUM.

+ D'INFOS

Contactez le service scolaire tél. 04 90 90 85 76





Laura Guigou, responsable, et Emma Lambertin, son adjointe, représentent les deux visages de ce service. Avec des missions liées à l'éducation et à la pédagogie, et d'autres purement administratives en lien avec la CAF, leur champ d'actions couvre bien des domaines, allant du sport à l'éducation.

Le Service Enfance Jeunesse développe les activités du périscolaire de l'école des Moulins pour les garderies du matin, de la pause méridienne et du soir. Il anime et coordonne également le Conseil municipal des jeunes (CMJ) en lien avec Mme Aurélie Meffre, adjointe au maire, déléguée à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse.

Le service enfance jeunesse anime les 3 accueils collectifs du centre de loisirs.

LES ACCUEILS COLLECTIFS

Le centre de loisirs Li Cigaloun est municipal depuis 2007. Son activité se fait durant toute l'année au groupe scolaire Les Moulins. Il accueille les enfants de Barbentane mais également ceux de Rognonas et de Boulbon, communes signataires d'une convention de partenariat.

3 accueils collectifs sont en fonctionnement, selon un calendrier établi. Le centre de loisirs Li Cigaloun, pour les 3-12 ans, accueille les enfants sur le temps extra-scolaire (celui des vacances) et sur le temps périscolaire des mercredis. Pour les adolescents (les 12-17 ans), une offre d'activités est proposée uniquement durant les vacances par le Pôle Jeunesse.

Li Cigaloun accueille près de 230 enfants sur l'ensemble de l'année, encadrés par une équipe pouvant compter jusqu'à 30 animateurs par jour l'été.

L'ENSEMBLE DE CES STRUCTURES EST OUVERT À TOUS.

Attaché aux valeurs d'éducation populaire, le service propose des activités sportives, culturelles, manuelles, de découverte et de réflexion, qui sont enrichissantes et adaptées au développement de l'enfant qui permet de s'épanouir dans un cadre idyllique.

CONTACT

enfance.jeunesse@barbentane.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Installation du CMJ avec M. le Maire Jean-Christophe Daudet, Mmes Aurélie Meffre, adjointe au maire, déléguée à l'éducation, activités périscolaires et CMJ, et Laura Guigou, responsable du service enfance.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été installé le 15 mars dernier.

Au cours de son installation, les 12 jeunes élus ont exprimé chacun leur tour leur engagement pour le village. Nous leur souhaitons une bonne prise de fonction.

Nous leur avons demandé d'écrire une lettre aux habitants du village. Nous la reproduisons ci-après.

LISTE DES MEMBRES DU CMJ

- Maya Anger
- Lison Bluy
- Eliott Calvo Canosa
- Mathias Castillo
- Naim Dabiaoui
- Adrien Fuentes
- Lexie George Laurens
- Lison Juan
- Zélie Laberthe
- Mano Lacelarier
- Raphaël Mimouni Dragnescu
- Léandre Richaud

Bonjour,

nous sommes les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes de Barbentane.

Nous nous sommes présentés à l'élection du CMJ car nous souhaitons partager nos idées afin d'améliorer la vie des jeunes mais également de tous les Barbentanais.

Plusieurs projets nous tiennent à cœur, notamment le nettoyage de la Montagnette, l'amélioration du skate park, la mise en place de visites guidées du village, l'organisation d'activités entre les enfants et les séniors, l'installation d'un poulailler à l'école, et bien d'autres choses que nous espérons pouvoir réaliser pendant notre mandat.



SAAD UNE BULLE D'AIR POUR NOS AÎNÉS!

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Sans le savoir, vous les croisez régulièrement, dans les rues de Barbentane : ce sont les aides à domicile du CCAS qui se rendent chez les bénéficiaires. Marianne, Fatima, Agnès, Anne-Marie, Marine, Annick, Sandrine, Myriam, Aurélie, Stéphanie, Angélique et Eléna accompagnent au quotidien les personnes âgées et handicapées qui ont opté pour ce service. C'est un soutien bienvenu pour tous les moments de la journée : le lever, le coucher, les repas, le ménage, le repassage, les courses, l'accompagnement à l'extérieur... Elles entretiennent un véritable lien social avec des personnes souvent seules et peu mobiles!

La crise sanitaire a permis de mieux prendre conscience du rôle essentiel et de la valeur de cet accompagnement. Si ce métier est exigeant, il est surtout un métier passion pour celles et ceux qui sont motivés par l'accompagnement de nos aînés.

C'est également une aide indispensable apportée pour faciliter le maintien à domicile, souhait de la plupart des barbentanais.

Des emplois sont régulièrement à pourvoir et le CCAS souhaite développer ce service, en réponse aux besoins grandissant de notre population.

POUR EN SAVOIR PLUS

CCAS Barbentane Espace Baron de Chabert 13570 Barbentane **Tél. 04 90 90 85 84**



Marine GILLIER
Arrivée en décembre 2015
« On ne travaille pas par hasard dans le médico-social. Il y a dans l'aide, comme une volonté inconsciente de se soigner soimême en faisant du bien aux autres! »



Aurélie VIAN
Arrivée en janvier 2020
« Aider, soutenir, écouter,
accompagner, apporter de
la joie et de la bonne humeur,
voici ce qui anime mes
journées. Ce métier est aussi un
lieu d'échange où l'on apprend
chaque jour de nos aînés. »



Sandrine MUSSINO
Arrivée en novembre 2001
« Ce qui m'anime dans ce
métier, c'est le lien relationnel
et social que l'on peut apporter
à la personne en créant une
véritable relation amicale et
reconnue par celle-ci, ce qui
nous apporte ainsi, une grande
satisfaction. Pour moi, notre
métier est avant tout, un devoir
d'humanité! »



Anne-Marie DEFUSTEL Arrivée en mai 2001

« Nous leur portons au quotidien un rayon de soleil pour réchauffer leur cœur dans la solitude. Certains en ont vraiment besoin, ainsi que beaucoup d'échange avec nos aînés. »



Angélique VIL Arrivée en juillet 2021

« Leur apporter sourire et gaieté au quotidien est précieux. Cela nous permet de les aider, de les accompagner au quotidien, de dialoguer, d'être à leur écoute. C'est notre mission de tous les jours. Ainsi, ils peuvent se sentir bien. »



Myriam SAOUCHI Arrivée en septembre 1994

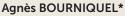
« Quand on ouvre leur porte, on voit dans leurs yeux tout le bonheur d'avoir quelqu'un à leur côté. Pendant que nous sommes chez eux, on leur apporte une belle journée, pas de solitude pendant ce temps. On discute de la vie du village, on leur apporte du confort et de la sérénité. Quand on y est, tout est radieux! »



Eléna BOU

Arrivée en octobre 2021

« Je trouve ce métier de plus en plus intéressant et j'en découvre tous les jours. C'est un métier où il faut être à la fois minutieux et très attentif. Ce qui compte pour moi, c'est d'aider les personnes dans la vie de tous les jours et d'essayer de faciliter leur quotidien. »



Arrivée en janvier 2012

« Nous contribuons à rompre au quotidien l'isolement et à atténuer le sentiment de solitude des personnes parfois fragilisées. »

Annick MOURRIN*

Arrivée en avril 2001

« Je suis aide à domicile, c'est bien plus qu'un métier. Notre rôle est essentiel et notre lien unique auprès des personnes qui en ont le plus besoin afin de pouvoir les aider et les soutenir dans leur environnement, leur autonomie, leur sécurité et leur dignité pour chacune d'entre elle »



Stéphanie PANZA Arrivée en juillet 2021

« J'ai véritablement pris la mesure du facteur humain dans ce métier. Au-delà des gestes techniques liés aux soins, le contact avec les bénéficiaires du service, les sourires et les petits mots échangés sont importants. Je suis très motivée pour exercer ce beau métier, pour lequel, plus que tout autre, il faut avoir la vocation car il est au plus proche de l'humain. »



Fatima BERQUET

Arrivée en septembre 2018

« Assistante de Vie Sociale, mon rôle est d'apporter une aide dans les tâches de la vie quotidienne. Notre place est aussi importante pour rompre avec l'isolement qui frappe les personnes âgées parfois. Nous sommes un soutien de proximité. »



Marianne BAPTISTE Arrivée en février 2002

« Mon métier d'Auxiliaire de Vie Sociale est d'apporter du soutien à nos personnes agées et de leur rendre la vie plus agréable possible. »



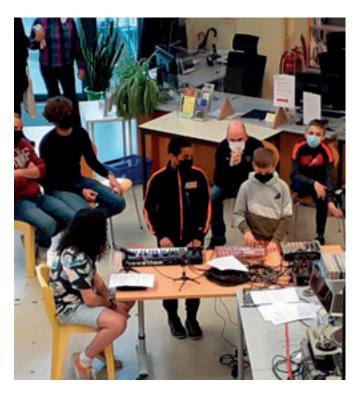
Audrey ROUYER

Arrivée en septembre 2021

« L'humain est au cœur de mes préoccupations professionnelles! »

* Ne souhaitent pas apparaïtre

MÉDIATHÈQUE



RESTITUTION

Dans le cadre de la programmation **Je vous écris du futur** de la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône, Nassim DJ présentait l'atelier Dystothèque à la médiathèque. Après avoir découvert le métier de DJ et s'être essayé au scratch, les participants étaient prêts pour l'enregistrement de leur bande-son : **1984**, à écouter sur la chaîne Youtube de la ville.

Avec la participation de **Dominique et Eric** (participants adultes) et de **Baptiste**, **César**, **Kilidou**, **Louka**, **Miguel et Zoane** (participants enfants).

DU RACONTE-TAPIS AUX DESSINS

Mireille, agent de la médiathèque, promène son raconte-tapis dans les structures de la petite enfance. Le Relais Petite Enfance a saisi cette opportunité pour proposer un projet mettant en lien la crèche multi-accueil municipale Les Péquelets, la médiathèque, la maison des assistants maternels et le relais lui-même. Après avoir écouté attentivement l'histoire des « 4 petits points de rien du tout », le personnel des structures a mis en place des ateliers créatifs à partir de l'histoire afin que les enfants produisent des œuvres qui seront exposées à la médiathèque du 17 au 30 juin 2022

UN **CONCERT DE PIANO** COURONNÉ DE SUCCES



Maximiliano Lizana et Denis Girard ont donné un concert de piano à 4 mains devant une assemblée nombreuse à la médiathèque. Le public a assisté à la rencontre de 2 univers autour des œuvres de W.A Mozart, Satie, Debussy ou encore Ravel.



ATELIER CYANOTYPE

Les ateliers autour de la thématique **Je vous écris du futur** se poursuivent en lien avec la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône.

L'association **Reso-nance** numérique a dirigé un atelier de création avec ce procédé photographique monochrome négatif ancien. Les enfants du centre de loisirs Li Cigaloun ont produit de belles compositions photographiques d'un bleu de Prusse.

RELAIS PETITE ENFANCE LA SOLUTION ALTERNATIVE





Le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette (RPE) est un service d'information et d'orientation. C'est un service de proximité neutre et gratuit à disposition du public, mis en place par votre municipalité. Il est géré par un SIVU Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette.

Pour les familles et futurs parents, c'est un véritable lieu d'écoute, de soutien, d'échanges et d'accompagnement concernant les différents modes d'accueil de la petite enfance sur le territoire et d'orientation vers l'emploi des assistants maternels. Le service propose aussi un accompagnement concernant les démarches indispensables à effectuer en tant qu'employeur lors d'une recherche ou l'embauche d'un professionnel ainsi que tout au long de la relation contractuelle (ouverture des droits CAF, utilisation du service Pajemploi...).

Le Relais propose des rendez-vous individualisés pour donner des réponses accessibles et adaptées à chaque situation. Les enfants confiés aux assistants maternels bénéficient des temps collectifs d'éveil et des actions partenariales auxquels participent les assistants maternels.

Pour les professionnels, c'est un service d'accompagnement à la professionnalisation des métiers de l'accueil individuel (assistants maternels et garde d'enfants à domicile), afin de soutenir les bonnes pratiques et renforcer la qualité de l'accueil des enfants confiés.

Sur la commune, le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette est présent de la manière suivante : Les accueils collectifs ont lieu le matin dans la salle Petite Enfance-RPE à l'Espace Baron de Chabert, suivant un planning défini à l'année à savoir le 4ème vendredi de chaque mois (sauf en août et décembre)

Les rencontres individuelles se font sur RDV. Elles ont lieu l'après-midi de ce même jour au CCAS,

Les rencontres peuvent également être proposées dans les locaux du siège du RPE à St Rémy de Provence ou sur une autre commune du territoire couverte par le service.



COORDONNÉES



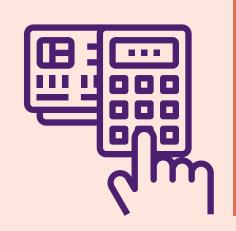
Les RDV sont à prendre en contactant le 07 85 69 20 99 ou en adressant un mail à: alpilles@relaispetiteenfance.com

Mme BERENGER Elsa.

A noter: Les assistants maternels sur la commune représentent 11 professionnelles proposant 39 places d'accueil.

Le service RPE n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur; pour rappel, le conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels tél. 04 13 31 56 31 smape@departement13.fr





UN BUDGET 2022 CONTRAINT MAIS AMBITIEUX

Dans sa séance du 11 avril 2022, le conseil municipal de la Ville de Barbentane a présenté son budget. Un budget bien évidemment en équilibre qui doit tenir compte de la poursuite de la maitrise des dépenses tout en faisant face à des contraintes de plus en plus fortes. (voir encadré).

Comme beaucoup de communes de l'hexagone, ces sujétions financières sont directement liées à la pénalité SRU (pénurie de logements sociaux), à la hausse du coût de l'énergie, à l'inflation et à la hausse du point d'indice pour la rémunération des fonctionnaires municipaux.

Il s'agit donc de proposer un budget primitif qui soit tout à la fois ambitieux en termes de service public, de qualité de vie et raisonnable en fonction des capacités budgétaires de la commune. Des travaux d'embellissement de la commune, avec entres autres l'enfouissement de réseaux électriques dans certains quartiers seront réalisés. Le soutien actif aux associations sera maintenu.

Il convient de poursuivre la diminution de l'encours de la dette entamé voici plusieurs années déjà (voir encadré)

La recherche et l'obtention de financements extérieurs d'autres collectivités territoriales en provenance de la Région SUD et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône vont être bien évidemment accentuées en cette année 2022. Ce budget primitif 2022 prend également en compte le résultat du compte administratif 2021 qui fait état des dépenses réellement effectuées à la suite du budget primitif 2021. À ce titre, il est important de noter que ce compte administratif 2021 fait apparaître pour la quatrième année consécutive un solde positif qui va permettre d'abonder le budget 2022 (voir encadré).

Le budget primitif 2022 s'équilibre donc à hauteur de 5 098 859.00 € en section de fonctionnement (dépenses et recettes) et à 5 003 683.15 € en section d'investissement (dépenses et recettes).

NÉCESSAIRE MAIS LÉGÈRE AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ LOCALE

Le maintien de l'équilibre budgétaire, compte-tenu des contraintes déjà évoquées et de la poursuite de la maîtrise des dépenses nécessite une augmentation de la fiscalité directe locale, à savoir les taxes foncières (Foncier Bâti et Foncier Non Bâti).

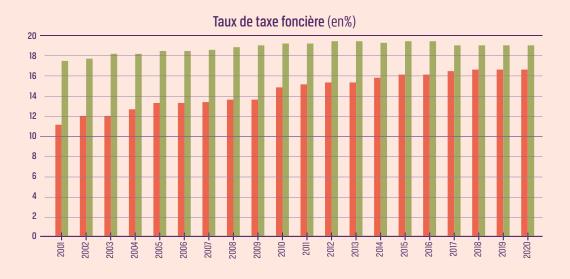
Pour rappel, les taux 2021, étaient les suivants :

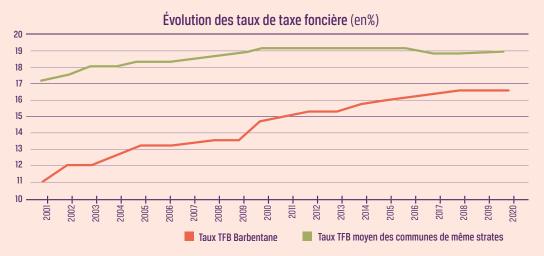
Taux du foncier bâti : 32.75 %Taux de foncier non bâti : 43.46 %

Pour l'année 2022, les taux communaux augmenteront comme suit :

Taux du foncier bâti : 34.55 %

• Taux du foncier non bâti : 44.96 %





EVOLUTION DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE

De 2001 à 2008 : +22.64 % De 2008 à 2014 : +15.73 % (soit de 2001 à 2014 : 41.93%) De 2014 à 2018 : + 4.08 % Depuis 2018 : + 8.52 % Barbentane reste largement sous fiscalisée par rapport aux communes de même strate. Si l'on appliquait le taux moyen de la strate sur les bases de Barbentane, le produit supplémentaire pour la commune serait de 131 700 € (année de référence 2020).

DE MULTIPLES CONTRAINTES

La crise sanitaire liée au COVID 19, la guerre en Ukraine ont eu et ont encore des conséquences sur les budgets des collectivités locales. L'effondrement de la croissance mondiale, le retour à l'inflation et l'accroissement significatif des cours des matières premières et de l'énergie dont les prix ont augmenté d'une manière exponentielle, pèsent dans nos budgets.

Pour la commune de Barbentane, cette hausse du coût de l'énergie se traduit à elle seule par une facture de 120 000 € supplémentaires à consommation constante pour assurer le chauffage des bâtiments communaux et l'éclairage public.

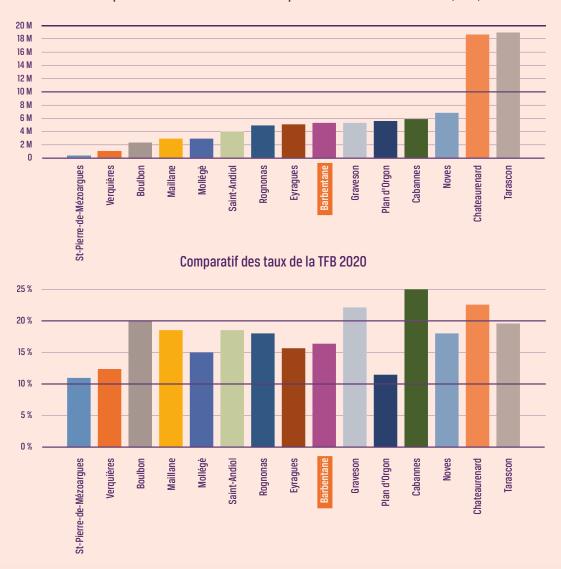
Déjà en 2020 et 2021, lors de la crise sanitaire COVID19, la commune avait dû consacrer davantage de moyens (et notamment humains) afin de maintenir les services

publics communaux en respectant les règles sanitaires (restauration municipale, crèche, centre de loisirs, aides à domicile).

En 2022, les frais de personnel, sans embaucher une personne de plus, continueront à s'accroître du simple fait de l'augmentation du point d'indice, de la prime de précarité, des quatre tours d'élections présidentielles et législatives, du recensement de la population, des mesures sanitaires liées au COVID.

La commune de Barbentane se situe également dans un cadre où la diminution des dotations de l'Etat depuis plusieurs années (- 190 000 € en dix ans s'agissant de la Dotation Globale de Fonctionnement) et la disparition de la Taxe d'Habitation atténuent encore davantage son autonomie budgétaire et financière.

Comparatif des bases de la TFB 2020 pour les communes du canton (en €)



UN COMPTE ADMINISTRATIF EN EXCÉDENT

Le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent global de plus de 600 000 €, 698 210,25 € plus exactement qui se partage entre un excédent de 106 346,78 € en section d'investissement et un excédent de 591 863,47 € en section de fonctionnement. L'optimisation des dépenses et des recettes a permis ces bons résultats tout en ne sacrifiant pas les services rendus aux Barbentanaises et aux Barbentanais.

Compte administratif 2021 (en €)

| | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--|------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| LIBELLÉ | dépenses ou déficit | recettes ou excédents | dépenses ou déficit | recettes ou excédents | dépenses ou déficit | recettes ou excédents |
| Opérations de l'exercice | 4 480 778,90 | 4 844 202,82 | 647 985,75 | 1 382 074,64 | 5 128 764,65 | 6 226 277,46 |
| Charges rattachées | 28 218,75 | 10 951,67 | | | 28 218,75 | 10 951,67 |
| Total opérations de l'exercice | 4 508 997,65 | 4 855 154,49 | 647 985,75 | 1 382 074,64 | 5 156 983,40 | 6 237 229,13 |
| Résultats reportés | | 245 706,63 | 300 843,38 | | 300 843,38 | 245 706,63 |
| TOTAUX | 4 508 997,65 | 5 100 861,12 | 948 829,13 | 1 382 074,64 | 5 457 826,78 | 6 482 935,76 |
| Résultats clôture | | 591 863,47 | | 433 245,51 | | 1 025 108,98 |
| Restes à réaliser | | | 793 760,73 | 466 862 | 326 898,73 | |
| Totaux cumulés besoin ou excédent de financement | | 591 863,47 € | | 106 346,78 € | | 698 210,25 € |
| RESULTATS DEF. | | 591 863,47 € | | 106 346,78 € | | 698 210,25 € |

UNE DETTE EN BAISSE DEPUIS DIX ANS

L'encours de dette s'élève au 31 décembre 2021 à 1 985 795.63€. Il n'a cessé de baisser depuis 10 ans où il représentait 3 622 349 € au 31 décembre 2011. La dette pèse peu sur le budget de la commune. Les annuités, sur 2021,représentent 5.2 % des recettes de fonctionnement.

Les caractéristiques de la dette de la commune sont très favorables en termes :

- de niveau : l'endettement par habitant est inférieur de 37% à la moyenne de la strate (alors qu'il était supérieur en 2013),
- d'évolution : l'encours de dette est en baisse constante depuis 2014,
- de sécurité : aucun produit toxique, 100 % de l'encours en taux fixe,
- de capacité de remboursement : le ratio encours de dette / épargne brute est inférieur à 5 ans en 2021, très loin de la limite fixée à 12 ans par l'Etat dans le cadre du dispositif de contractualisation.

Encours de la dette par habitant (en €)



Évolution de la dette (en € par habitant)





ÇA SE PASSE COMME ÇA À BARBENTANE



OLIVIER REBUFA

En avril dernier, le groupe scolaire Les moulins accueillait le photographe **Olivier Rebufa**. Dans le cadre du dispositif Le studio de poche, imaginé par le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur et Olivier Rebuffa, en partenariat avec le Centre Photographique Marseille, le photographe a passé une journée de travail avec les classes de CE1-CE2 de Nathalie Verdelhan et CM2 d'Iseut Decour pour la création d'images ayant pour thème « Moi Super-Heros ».





ATELIER FRESQUE DU CLIMAT

Sous le regard de **Damien Gérard**, citoyen sensibilisé aux questions environnementales, l'atelier la fresque du climat s'est tenu en mars dernier. L'ensemble des participants ont mis en commun leur réflexion sur le changement climatique et ont pensé au futur.



LES PETITES CIGALES

L'association dynamique Les Petites envies de la Cigale, de l'EHPAD La Raphèle, a proposé une série d'animations autour du Far-West. Cette journée a débuté par une surprise : un spectacle de danses mis en scène par l'ensemble du personnel. S'en est suivi un repas concocté par le service cuisine avec un menu inspiré des recettes mexicaines, et bien d'autres animations ont rythmé l'après-midi. La municipalité remercie grandement le travail du personnel pour ces moments de joie procurés aux résidents et a souligné la qualité exceptionnelle de leur travail et leur engagement au quotidien.



FESTIVAL D'AVIGNON

La Commune a reçu le metteur en scène Pierre-Yves Chapalain, son collaborateur Jonathan Le Bourhis, et l'équipe technique du Festival d'Avignon, Philippe Varoutsikos accompagné d'Emilie Larue, dans le cadre du spectacle itinérant du Festival d'Avignon « À l'Orée du bois ». Pierre-Yves Chapalain a été conquis par le charme du jardin de Baron de Chabert, théâtre de la représentation qui aura lieu le samedi 9 juillet.



LA ROMERIA DE MAYO

L'association Campo Flamenco a invité le public à vivre une journée sévillane en plein cœur de Barbentane. Se sont succédés défilé, danse et concert gipsy lors de cet événement qui a rencontré un vif succès.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

La commémoration du 77e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a connu une tonalité particulière. Les couleurs du drapeau ukrainien se sont jointes à celles du drapeau français. À la suite de la cérémonie, Kseniya Kravtsova, résidente de Barbentane, d'origine ukrainienne, a proposé une lecture performance, poétique et solidaire afin de collecter des dons pour l'Ukraine.

COLLECTE UKRAINE

Face à la situation internationale, la ville de Barbentane s'est très vite mobilisée en faveur du peuple ukrainien en organisant une collecte en lien avec l'Association franco ukrainienne Côte d'Azur, représentée par M. Olivier Baudry.

De g. à dte : M. Jean-Christophe Daudet, directeur du CCAS, Mmes Annie Goubert, adjointe au maire, membre du conseil d'administration du CCAS, et Véronique Navarro, directrice du CCAS, lors des premiers jours de collecte.



CONTACT

Mairie de Barbentane service urbanisme tél. 04 90 90 85 85





FICHE CITOYENNE OPERATIONS FAÇADES

Vous avez des travaux de ravalement de façades prévus ? Par quels moyens la commune peut vous aider à mener à bien ces travaux ?

On vous dit tout. Afin de préserver et valoriser le patrimoine bâti du centre ancien, d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la commune s'inscrit dans le dispositif Opérations Façades du conseil départemental, qui représente une campagne d'aide au ravalement de façades par l'octroi de subventions aux particuliers.

1. j'ai un projet de ravalement de façade

- Je prends contact avec le service en charge du dispositif qui me remet le règlement et les recommandations architecturales et techniques de l'Opération façades.
- Je prends rendez-vous avec l'architecte-conseil du CAUE13.
- L'architecte-conseil du CAUE13 réalise en ma présence une visite sur place et rédige une fiche de ravalement.
- · La commune me remet la fiche de ravalement.
- Je fais établir le(s) devis par le ou les entreprise(s) de mon choix sur la base de la fiche de ravalement.

2. j'obtiens les autorisations

- Je dépose :
 - une déclaration préalable (ou permis de construire) auprès des services concernés
 - une demande de subvention Opérations façades auprès de la mairie
- Le Maire accorde la déclaration préalable (ou le permis de construire).
 Le comité de pilotage de l'Opérations façades instruit ma demande de subvention.
- · Le Maire notifie :
- l'arrêté d'autorisation à effectuer les travaux,
- l'accord et le montant de la subvention Opération façades.

3. je réalise les travaux

- J'avise le service urbanisme de la date de commencement des travaux.
- Je démarre les travaux de ravalement.
- L'architecte-conseil du CAUE13 ou l'architecte des bâtiments de France dans les secteurs protégés **examine les échantillons de revêtements** et de couleurs réalisés sur la façade par l'entreprise.
- J'informe la commune de l'achèvement des travaux et dépose une DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux).

4. la commune me verse la subvention

- L'architecte-conseil du CAUE13 vérifie sur place la bonne exécution des travaux de ravalement.
- Je remets à la commune les factures acquittées et mon relevé d'identité bancaire (RIB) et sollicite le versement de la subvention Opération façades.
- La commune effectue le versement de la subvention.

CÔTÉ PATRIMOINE

CLASSEMENT **DU PÉRIMÈTRE** SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le 3 mai dernier, Mme Roselyne Bachelot, Ministre de la culture a classé Barbentane, Site Patrimonial Remarquable, par arrêté ministériel. Cette labellisation est une reconnaissance de la qualité du patrimoine architectural, urbain et paysager de Barbentane. Elle est le fruit d'un énorme travail effectué depuis bientôt quatre ans par l'équipe municipale. Jusqu'à présent, seules trois communes de notre cher pays d'Arles étaient classées SPR : Les Baux de Provence, Saint-Remy de Provence et Arles. Barbentane les rejoint donc. Être reconnu Site Patrimonial Remarquable garantit à Barbentane de conserver sa singularité et son authenticité et encourage l'adhésion de l'ensemble des habitants à préserver notre patrimoine commun sur la base d'un engagement collectif.

DES AIDES FINANCIÈRES PARTICULIÈRES DANS LE CADRE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Ce classement permet également aux propriétaires de bénéficier de dispositifs d'aides spécifiques et d'avantages fiscaux pour restaurer et valoriser leur patrimoine et notamment par l'intermédiaire des articles 156 et 156 bis du code général des impôts permettant sous conditions, la déduction de 50 à 100 % des travaux réalisés de l'impôt sur le revenu.

En appui supplémentaire, on compte la Fondation du patrimoine pour laquelle la commune est adhérente. Les propriétaires envisageant des travaux de restauration de gros œuvre sur des habitations et ouvrages présentant un intérêt architectural peuvent bénéficier du label et d'une aide financière de la Fondation (minimum 2 % du montant des travaux) voire la mobilisation de mécènes privés (entreprises et

particuliers) sous condition. Il est à noter que tous travaux dans le secteur du SPR doivent recevoir l'accord préalable de l'architecte des bâtiments de France (ABF). La mairie continuera à se montrer vigilante sur le respect de la réalisation des travaux conformément aux autorisations délivrées et à vous aider financièrement si vous souhaitez rénover vos façades avec le dispositif opération façades (voir page de gauche)

RENSEIGNEMENTS

Service urbanisme 04 90 90 85 85 permanence de M. Olivier Blanc, ABF (rendez-vous auprès du service urbanisme), fondation du patrimoine paca@fondation-patrimoine.org



LE MAIRE S'ENGAGE

ÉNORME AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ **ET DU GAZ POUR LES COMMUNES**

Le terrible conflit en Ukraine a pour répercussion une augmentation démesurée des prix de l'électricité et du gaz pour les collectivités locales dans toute la France. Ceux-ci vont s'accroitre cette année, et ce ne sont que des premières prévisions, de 45 à 185% ce qui fait exploser la facture communale de l'ordre de 120 000 € cette année pour une consommation constante. Rappelons que cette énergie est utilisée par exemple pour alimenter le réseau d'éclairage public ou chauffer les installations communales comme l'école des moulins ou la salle des fêtes.

Si, face à ce constat, le gouvernement a décidé que l'augmentation des prix serait encadrée à 4 % pour les particuliers, il n'a rien prévu pour les

collectivités locales et notamment les communes qui doivent payer la note sur leurs propres ressources.

C'est la raison pour laquelle, M. le maire Jean-Christophe Daudet est signataire du courrier adressé par l'Union des maires des Bouchesdu-Rhône à M. le Président de la République afin qu'il prévoit le même type de bouclier tarifaire pour nos communes.

A l'heure où nous publions ce magazine, nous n'avons reçu aucune réponse des services de l'Etat.

RÉVISION DE LA LOI SOLIDARITÉ **ET RENOUVELLEMENT URBAIN (SRU)**

Jean-Christophe Daudet a également écrit à M. le Président de la République avec tous les maires des communes des Bouches du Rhône qui sont carencées afin de réviser la loi SRU

qui oblige les communes à respecter un quota de 25% de logements sociaux sur leur territoire selon une logique purement mathématique et qui ne tient pas compte des besoins identifiés et de la spécificité des situations locales.

Rappelons que Barbentane est durement impactée par l'application de cette loi SRU puisque la commune a l'obligation de réaliser 340 logements sociaux d'ici 2025 et qu'elle est pénalisée chaque année d'un montant de prélèvement pour déficit de logements sociaux de 120 000 €.

Suite à la consultation lancée en 2020 auprès de tous les habitants, le maire a rappelé que si une majorité de la population est favorable à la réalisation de logements sociaux (notamment pour les barbentanais ou les jeunes couples qui en ont besoin), jamais la commune ne construira autant de logements à fortiori en si peu de temps.



PASSION MOTO

Quelle que soit la pratique sportive choisie, l'histoire veut qu'elle naisse au départ par une passion. Pour **Julien Bozzi**, c'est celle de la moto qui le prend très jeune. Si au départ, il souhaite faire du moto-cross - ce que refuse ses parents, c'est son grandpère qui l'amènera à une compétition du TLCB (Trial Loisir Club Barbentanais) pour lui faire découvrir ce sport encore méconnu.

Son grand-père, Dominique, qui a pratiqué cette discipline étant plus jeune, l'amène à une compétition et lui explique toutes les astuces de ce sport physique et très tactique. Julien est séduit par ce qu'il voit et décide de tester en vrai. Ce qu'il fait en adhérant au TLCB et c'est une véritable découverte pour lui. Et toute la famille le suit dans cette nouvelle aventure. Il donne le virus à son père, qui suit son fils lors des compétitions, et à sa mère qui devient bénévole au sein de l'association TLCB. Ses grands-parents contribuent également à la réussite de Julien.

TRIAL

Julien connaît une fulgurante trajectoire dans les compétitions. Alors qu'il débute le trial en 2019 à 16 ans, dans la Catégorie S4, il remporte toutes les courses de sa catégorie. Après une mésaventure en Ligue Occitanie, il concourt aujourd'hui en Ligue Paca en S3+, la catégorie intermédiaire entre le S3 et S2. "C'est un bon niveau", confie-t-il.

Et l'entraînement qu'il fait seul dans son jardin durant le confinement paie : J'ai fini le championnat l'année dernière 4º de la région Sud sur 25 pilotes ». Repéré et recruté par la région PACA pour la représenter au championnat de France des régions, Julien est sorti vainqueur de la compétition.



Le jardin de la maison est également un terrain de jeu pour Julien. En effet, le trial n'est pas comme le moto-cross. C'est par à coup que la moto avance. En équilibre constant pour ne pas poser un seul pied à terre, le coureur doit "sauter" d'obstacle en obstacle. C'est pour cette raison, que lors des compétitions, Julien est suivi par son père. "Il le sécurise et peut intervenir en retenant la moto et le pilote en cas de chute" se rassure sa mère. Les motos du trial sont donc très légères. La plus grosse est une 300 cm², ce qui représente 65-70 kgs.

Lorsqu'on lui pose la question à savoir s'il aimerait se professionnaliser dans ce sport, il répond avec discernement : "J'aurai aimé mais c'est très compliqué. Le trial est peu connu et il y a très peu de moyens." Quel est donc le regard de ses copains sur ce sport encore méconnu? "Ils trouvent ça cool car c'est de la moto. Après, ils disent que c'est bizarre parce que la moto n'a pas de selle. J'essaie de les faire venir mais il faut vraiment que ce soit une passion!"

Et pour les détracteurs de ce sport, Julien et ses parents le disent haut et fort, "les trialistes sont respectueux de la nature. Nous prenons soin de la nature car c'est notre terrain de jeux. Sans nature, on ne fait rien, on la respecte!"

À ce jour, **Julien se place en tête du championnat** en ligue P.A.C.A.

CONTACT

Julien Bozzi sur Instagram : julientrial

Trial Loisir Club Barbentanais Facebook: tlcb.zone

Marie et Pierre-Jean Bayle tél. 06 09 73 21 84



LA BOULE DE LA MONTAGNETTE

Créée en décembre 2019, l'association La Boule de la Montagnette va connaître cette année une véritable saison.



Laurent Delfolie, président de l'association, et son bureau ont bien démarré cette saison en février dernier avec le premier des 33 concours de boules qui vont s'étendre jusqu'au **9 novembre** sur le terrain de boules du Séquier.

La création de cette nouvelle association fait suite à la cessation d'activité de la Boule intégrante : «Étant barbentanais, je ne pouvais pas imaginer le Séguier vide de joueurs de boules, raconte-t-il. C'est pour cela que j'ai décidé de créer cette association."

Empêchés de se réunir jusqu'alors à cause des conditions sanitaires, le cru 2022 s'annonce comme étant celui de la renaissance. En effet, créée en 2019, l'association va pouvoir développer sa pratique durant cette année et réunir tous les joueurs de boules d'ici et d'ailleurs.

Au programme, 5 concours officiels, en présence d'arbitres officiels, font leur apparition dans le calendrier, dont 2 en catégorie Promotion (21 juin et 27 août). Le samedi 7 mai, a eu lieu le

concours officiel Souvenir des disparus en hommage aux joueurs du club de La Boule Intégrale, association qui a marqué le terrain du Séquier de 1956 à 2018.

L'association a également à cœur de développer des cours destinés aux jeunes enfants. "Cette envie est réelle, souligne Laurent Delfolie, mais nous avons besoin pour cela de bénévoles." Un appel est donc lancé ici. L'idée est de développer le ieu de boules chez les plus jeunes joueurs, pratique reconnue comme sport officiel par le Comité international olympique, en 1986.

Seule association bouliste sur le village depuis la fin des activités de la boule gauloise du rond-point l'année dernière (voir encadré), la Boule de la Montagnette compte aujourd'hui 46 licenciés. L'envie de se retrouver pour une partie de pétanque devrait faire progresser leur nombre. Et «si on ajoute à cela le cadre naturel exceptionnel du terrain de boules du Séquier» souligne Laurent Delfolie, vous n'aurez plus qu'une seule envie, celle de revenir!

LA BOULE GAULOISE **DU ROND-POINT**

Lors de leur assemblée générale du 6 novembre 2021, le bureau de la mythique Boule Gauloise du rond-point avait pris la décision de dissoudre l'association. À la suite de celle-ci. Marc Platel. Madeleine Pialot, Gérard Mouiren, et Marc Ledoux de La Boule Gauloise ont remis à Monsieur le Président du centre communal d'action sociale. M. Jean-Christophe Daudet, accompagné de Véronique Navarro responsable du CCAS, Annie Goubert, adjointe au maire en charge des seniors, et Edith Biancone, 1re adjointe, un chèque de 4286,36 € pour les œuvres sociales entreprise par le CCAS a l'attention du public barbentanais.

La Ville de Barbentane tient à remercier très chaleureusement les membres de la boule gauloise pour ce geste de solidarité qui les honore!

- sur le Facebook de la Boule de la Montagnette (licence est obligatoire pour tous les concours)
- Calendrier disponible sur le site de la ville.

ILS NOUS ONT REJOINTS

- DARDOUCHE Rihab le 21/01/2021
- VAVASSEUR Lloris, Frédéric, Benoit 06/02/2021
- MARRA CHIRCOP Alba, Émilie, Délia le 30/09/2021
- KAROUBI Octave, Georges, Marie le 09/10/2021
- KAROUBI Eliot, Charles, Adam le 09/10/2021
- GEORGE Gabin, Régis, Benjamin le 29/10/2021
- DELORT Juliette, Marie, Bénédicte, Isabelle le 10/11/2021
- RANC Luna, Amélie, Marjorie le 19/11/2021
- RANC Inaya, Cécile, Stéphanie le 19/11/2021
- GENTY Nino, Marcel, Gabriel le 07/12/2021
- MILATA HILAIRE Lili-Ange, Guilliana, Zlatica le 10/12/2021
- CISSOKO SOILIHI Malïa le 18/12/2021
- LAPALUS Éloïse, Sylvie, Marie-Noëlle le 25/12/2021
- BRAMAND LECLERCQ Lya, Anaïs le 27/12/2021
- PATRAC Sinaï, Morgane, Émilienne, Kaylé, Sharon le 29/12/2021
- VEYRIÉ Gabriel, Louis, Marcel le 30/12/2021
- RIBEIRO PAULY Livio le 06/01/2022
- POIRIER Ilyes le 09/01/2022
- WYSS Marlone, Victor, Adrien le 15/01/2022
- FABRO PICATTO Alessio, Franck, Ghislain le 18/01/2022
- SAINT-MICHEL Santino, Daniel, Gilbert le 16/02/2022
- CUENDET Sacha, Paul, Louis le 28/02/2022
- SEIGNEUR-ABOUT Basile, Nicolas, Yannick le 01/03/2022
- ALVAREZ HERNANDEZ lian le 07/03/2022
- NANQUETTE Alizée le 11/03/2022
- BIGNOTTI Giorgia, Allegria, Géraldine le 11/03/2022
- STRZERZYNSKI Ézékiel, Jackson le 27/03/2022

- MOUCADEAU Louise, Marianne, Yvette le 27/03/2022
- SOUCHEYRE Axelle, Elisabeth, Gabrielle le 30/03/2022
- FERRER louna, Arlette, Carmen le 08/04/2022
- PINTO JEROME Laël, Ricardo le 21/04/2022
- ROUSSEL Manon le 30/04/2022
- BASSET Agathe, Thérèse, Marie le 11/05/2022
- BONET Aaron, Paul, Guy le 09/05/2022

ILS SE SONT UNIS

- YEHOUENOU Valérien, Mitongnon, Kolawolé et SERRANO Mathilde, Marie-Placide le 11/12/2021
- PIALOT Frédéric, Roger et MOUIREN Mireille, Marie-Antoinette le 25/02/2022
- TÉSIO Nicolas, Yves, Joseph et CLAVEL-SEGURA Charlène, Christine, Monique le 11/05/2022
- DEVIE Matthieu, Claude, Adrien, Emile et LLORENTE Maëliss, Clémentine, Magdeleine le 14/05/2022
- DELACOUR Tony, Alain et FOUQUET Magali, Pierrette, Raymonde le 21/05/2022
- VIRIEUX Cédric, David et MATEU Virginie, Laetitia le 21/05/2022
- BARBASETTI DI PRUN Nicola et BERNARD Emilie le 25/05/2022
- MAUREL Julien, Lionel et CHAUVET Manon, Marie, Jeanine le 28/05/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- OLLIER Agnès, Louise (88 ans) veuve de Jean GONTIER le 08/12/2021
- De WARESQUIEL François, Maurice, Marie (76 ans)
 époux de Nathalie BURRUS le 08/12/2021

- BOUCHEZ Jacqueline, Marie-Rose (93 ans) veuve de Roger COUENNE le 09/12/2021
- **GHIRARDI Jeannine** (95 ans) veuve de Georges BOURELLY le 18/12/2021
- RONTEAU Jeanne, Ginette (87 ans) veuve de Marceau RUYSSEN le 11/12/2021
- BOU Dominique, Jeanne, Antonia (58 Ans) le 20/12/2021
- MOUCADEAU Alain, Roger, Louis (74 ans) époux de Ginette GILLES le 12/01/2022
- CHAMINAS Claude, Marcel (89 ans) époux de Paulette GRANET le 17/01/2022
- ROUVIÉRE Jacqueline, Marcelle (91 ans) veuve de Léonce BOUCHET 21/01/2022
- FASSEL Marie-Claire, Chantal (63 ans) épouse de Émile TANZI le 03/02/2022
- BRUYÈRE Janine, Thérèse, Marie (83 ans) épouse de Georges ESPIGUE le 08/02/2022
- PALOMBA Jeannine, Angeline (87 ans) veuve de Fernand MARBET le 16/02/2022
- GIRARD Antonia, Thérèse, Maria, Sylvia (93 ans) veuve Louis REBOUL le 02/03/2022
- CASTRALE Marguerite, Barberine (86 ans) épouse de Louis BASSAN le 22/03/2022
- COLLIN Jeanine, Anne, Marie,
 Desirée (88 ans) épouse de André
 THÉTIOT le 24/03/2022
- WILD Marie-Thérèse, Claire (89ans) veuve de Jacques MALCOR DEYDIER de PIERREFEU le 10/04/2022
- **DURAND Marie-Jeanne** (92 ans) veuve de Jean, Hubert FORNER le 14/04/2022
- BRUCHET Gilbert, Jean-Marie (73 ans) le 29/04/2022
- HÉNAULT Michel, Jean, Hervé (78 ans) le 06/05/2022
- BOHLER Geneviève, Marie-Claude (77 ans) épouse de Pierre CHAUVET le 9/05/2022
- GOUBATO Jeannina (91ans) le 15/05/2022

AGIR TOUS ENSEMBLE

Depuis décembre 2021, nous avons participé à 3 séances du Conseil, dont 2 traitaient de projets importants pour l'avenir du village. Nous avons fait le choix de centrer cet édito sur les sujets relatifs à l'urbanisme, sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention.

LE CONSEIL DU 09/12/21

a notamment vu la présentation d'un dossier « Perspectives » par le CAUE-Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches du Rhône. La synthèse du PV du Conseil fait état de 5 axes majeurs :

- Requalification du CD35 entre place du Marché et place Saint Joseph: pour quel projets?
- Réhabilitation de l'Hôtel de Ville et revalorisation de l'Hospice,
- Projet de valorisation de l'ilot Chabert: pour quel projets?
- Devenir du stade de Rampale et des terrains dits « Bourdin » : urbanisation?
- Extension et éventuel déplacement de la crèche : pourquoi déplacer la crèche?

Nous avons demandé que ce dossier fasse l'objet d'une présentation détaillée en réunion publique.

Le conseil était ensuite sollicité pour valider un projet de convention d'acquisitions foncière pour réalisation de projets immobiliers sur les ilots « Saint Joseph », « Ramière » et « Carrière- Route d'Avignon ».

Nous nous sommes opposés à cette convention qui intègre la procédure de DUP avec mise en œuvre éventuelle de la procédure d'expropriation des propriétaires qui n'accepteraient pas de céder leur bien à la Commune via l'EPF.

LE CONSEIL DU 28/03/2022

traitait dans son ordre du jour N°8 de la dénonciation de la convention d'entretien (existant depuis 1990) de la parcelle d'oliviers à côté de la crèche. Sur notre interrogation des raisons de cette dénonciation, il a été répondu que cela répondait à « l'harmonisation

de la gestion des terrains d'oliviers communaux ».

Nous demandons le maintien de ce terrain en oliveraie, notamment par rapport au dernier axe majeur cité ci-dessus.

Nous restons toujours défavorables à toute nouvelle urbanisation sur le massif forestier et notamment dans les quartiers de Bretoule et de la Côte.



Nous vous souhaitons un très bel été. Michel, Hélène, Ghislain, Martine, Laurent agirtousensemblebarbentane@gmail.com

MON PARTI, C'EST BARBENTANE

Chers amies et amis,

Vous qui nous avez élus il y a seulement deux ans, nous avons eu, depuis à affronter des situations d'une énorme gravité que nul n'aurait pu prévoir à l'époque.

Jugez-en par vous-même : le sévère impact de la loi SRU dont nous sommes tous victime, l'exceptionnelle crise liée à la pandémie de la COVID 19, le terrible conflit en Ukraine et l'explosion associée de la facture énergétique de la commune, l'augmentation de l'inflation, du coût des matières premières, des taux d'intérêt...

Face à toutes ces difficiles épreuves, nous tenons fidèlement la barre et notre motivation reste intacte pour apporter encore le meilleur et tout ce qu'il mérite à notre cher village. Le classement de Barbentane en Site Patrimonial Remarquable ou la réalisation imminente du parc de jeux de la tour dans un cadre merveilleux où nos enfants pourront s'épanouir

en constituent autant d'illustrations tangibles. Nous demeurons encore et toujours à votre écoute pour développer l'intérêt commun de notre village.

Loin de la politique politicienne faite d'alliances et de désalliances, de prises de position changeantes en fonction des circonstances qui sont autant d'éléments qui éloignent les citoyens de la vie politique, nous demeurons fidèles à nos valeurs, fidèles à nos engagements, droits dans nos (...) convictions

Plus que jamais, notre parti, c'est Barbentane.

En ce sens, Jean-Christophe Daudet a interrogé avec seize autres maires du Pays d'Arles, les candidats aux élections législatives pour s'assurer de leur engagement ou pas, à ne pas intégrer la métropole Aix-Marseille-Provence. Nous demeurons extrêmement vigilants sur cette menace qui plane sur nos

têtes et espérons que nous n'aurons plus à y revenir.

D'ici là, nous espérons vous retrouver dans les nombreux rendez-vous qui nous attendent dans un été riche en évènements où nous pourrons enfin nous retrouver sans entraves : de la magnifique fête de la Saint-Jean chère à la confrérie qui s'annonce, aux différentes manifestations saluant nos traditions taurines et camarquaises, à la première déambulation nocturne organisée par l'association des commerçants sans compter une magnifique programmation culturelle!

À très bientôt de vous rencontrer!

L'ensemble des 27 colistier(e)s de l'équipe « mon parti, c'est Barbentane » mpcb13570@gmail.com





JUIN

23 et 24 juin FÊTE DE LA SAINT JEAN

Jeudi 23 juin

9h : Garniture de la Charrette sur la place du marché par les membres de la Confrérie Lis Ami de Sant Jan

15h : **Concours de boules** - Grand prix de la Saint Jean organisé par la Boule de la Montagnette - Séquier

19h : Sortie anticipée de la Charrette. Hommage rendu à Saint Jean à l'oratoire, avenue Bertherigues et course autour du Rond Point Saint Joseph

21h : **Vêpres** de Saint Jean à l'Eglise Notre Dame suivies du feu de la Saint Jean

22h30: Le **CONDOR** en concert sur le cours Jean Baptiste Rey : retrouvez tous les standards du groupe mythique

Vendredi 24 juin

7h: **Messe de Saint Jean** (jardin de la salle des fêtes) suivie du déjeuner des charretiers (salle des fêtes)

11h : Défilé et bénédiction de la Carretto Ramado : départ depuis la place du marché jusqu'au centre ancien et les rues du village. Animations dansées par le groupe folklorique Le moulin de Bretoule sur le cours Jean Baptiste Rey

12h : Défilé de la Charrette à travers le village et rond point Saint Joseph, suivie par l'apéritif offert par la Confrérie Lis Ami de Sant Jan sur la Place du marché

13h30: **Repas festif** sous la halle de la place du marché. Prix unique : 20 € Menu : charcuterie, cuisseau de porc à la sauge, fromage, dessert. Réservations auprès des établissements de Barbentane : Les Pieds Tanqués, Chez Trudaine, Le Café des Négociants, Le Saint Jean

17h : Course camarguaise

à l'Avenir organisée par le Club Taurin Paul Ricard (entrée payante : 10 €) avec la Peña La Provençale

À partir de 19h : Apéritif animé par la Peña La Provençale sur le cours. À la tombée de la nuit, feu d'artifice avec Imagine (Lacroix Ruggieri) Place des Arènes

Après le feu, rendez-vous sur le cours Jean Baptiste Rey pour le bal avec l'orchestre KONTRAST

JUILLET

Samedi 2 juillet L'INSTANT ÉPICURIEUX

Déambulation gastronomique par l'Association des Commerçants

Venez vivre l'instant épicureux de Barbentane: une balade gourmande et curieuse au cœur de la commune, qui vous permettra de découvrir les attraits de ce joli village niché entre la Durance et le massif de la Montagnette, de ses terres fertiles dans lesquelles il puise sa gastronomie à ses bâtisses séculaires où les artistes aiment faire cheminer leur travaux.

Parcours déambulatoire

et gourmand: après un pot d'accueil, vous découvrirez l'entrée, le plat et le fromage à différents points du village au rythme d'animations proposées par les acteurs culturels locaux. Les vignerons des environs participants à l'évènement seront présents pour discuter avec vous de leurs produits. Un verre de vin accompagnera chaque plat. Un concert du groupe No Name vous accueillera ensuite pour le dessert pour terminer cette soirée sur une note festive et sucrée.

A partir de 18h30.

Tarif: 35€ par personne, repas/ boissons/concert compris Réservation auprès de la Boucherie Deurrieu - 04 90 95 50 20 et Isa Création - 04 90 90 96 28. facebook: aca13570



Samedi 2 juillet 10h à 19h30

FESTIVAL LIVRE JEUNESSE



La librairie de Partir en livres est ouverte. Création d'une fresque papier autour des aventures de la petite Susie par les 12 auteurs en tenant compte d'éléments imposés.

Matin: 10h - 12h30

- 10h 12h30 : Dédicace des auteurs à la librairie
- 10h30 11h30 : Spectacle : P'tit bonhomme et Cie. Pierre DELYE conte pour tout public à partir de 5 ans
- 10h30 12h30 : Atelier de présentation du métier d'illustrateur pour les 8-12 ans avec Dominique FAGES
- 10h30 12h30 : Atelier de linogravure pour les 7/10ans avec Bruno HEITZ
- 11h45 12h15 : Rencontre avec Michèle MOREAU pour évoquer les éditions Didier Jeunesse dont elle est l'initiatrice et la directrice.

Après-midi: 14h - 19h30

- 14h 19h30 : Dédicaces de livres à la librairie
- 14h -14h10 : Résultats du concours d'illustration
- 14h15 -14h35 : Résultats du concours lecture à voix haute et lecture des gagnants

- 14h40 15h10 : Rencontre avec Bruno HEITZ le parrain de la manifestation
- 14h40 16h30 : Atelier d'écriture jeunesse (6-12 ans) avec Valeria JOURCIN-CAMPANILE
- 15h20 15h45 : Rencontre avec Pascale BREYSSE, Clémentine **SOURDAIS et Johan TROIANOWSKI**
- 15h30 17h30 : Atelier d'écriture (ado-adulte) avec Sylvie HERNANDEZ
- 15h30 -16h30 : Atelier de comptines avec Michèle MOREAU (de 1 à 111 ans)
- 16h00 16h35 : Rencontre avec Christel ESPIE, Madeline ROTH et Pierre-Vincent ROUX
- 16h30 -17h : Raconte-tapis (à partir de 2 ans) autour du livre « Grand loup et Petit loup » proposé par la Médiathèque et interprété par Sylvie **SOURDAIS**
- 16h30 17h15 : Clémentine lit ses albums et raconte leur genèse
- 16h50 17h25 : Rencontre avec Anne CORTEY, Valeria JOURCIN CAMPANILLE et Alan METS
- 17h 18h30 : Atelier avec Hélène **DELBART** de Grains de Lire et Madeline ROTH autour de son dernier album : « Le jour où j'ai grandi »

Soir

• 21h45 -23h30 : Projection en plein air dans la cour de l'école de Donnemoi des ailes, film de Nicolas VANIER (ouverture de la caisse à 21h15)

8, 9 et 10 juillet de 10h30 à 19h

«VARIATIONS ARTISTIQUES» BARBENTANE 2022

Parc du Bastidon et Jardin de la ville 219, route de Boulbon à Barbentane

Exposition d'Art contemporain,

ouverte à plus 40 artistes toutes disciplines: plasticiens, peintres, sculpteurs, photographes, vidéastes, aux arts numériques, aux installations... et aussi aux auteurs et écrivains! Plus de 450 œuvres, dans un parc ombragé.

Animation musicale le vendredi 8 juillet à partir de 17h30.

Trois journées d'échanges, de découvertes et de surprises! Parking Place du marché entrée gratuite.





Samedi 9 juillet

FESTIVAL D'AVIGNON À L'ORÉE DU BOIS

Pierre-Yves Chapalain Création 2022

La ville de Barbentane est heureuse d'accueillir une nouvelle fois, le spectacle itinérant de la 76° édition du Festival d'Avignon. Cette année, l'auteur, metteur en scène et comédien Pierre-Yves Chapalain présente À l'Orée du Bois, un oratorio où la musique laisse de l'espace à la narration, où le maire du village vient au-devant de nous, nous dévoiler contexte, récit, personnages et motivations : tout ce que nous avons besoin de savoir pour mieux nous faire imaginer.

Distribution

Avec Pierre-Yves Chapalain, Madeleine Louarn, Kahena Saïghi Et le musicien Pablo Pensavalle Texte Pierre-Yves Chapalain Mise en scène Pierre-Yves Chapalain, Kahena Saïghi Musique Pablo Pensavalle Assistanat à la mise en scène Jonathan Le Bourhis

Réservation: un quota de places est réservé aux habitants de Barbentane. Réservation possible jusqu'au 1er juillet en mairie ou par mail communication@barbentane.fr (uniquement par chèque, à l'ordre du Festival d'Avignon.

Tarif unique : 20 € Spectacle à 20h, jardin Baron de Chabert

Jeudi 14 juillet FÊTE NATIONALE

8h : déjeuner sur le cours offert par la municipalité

A partir de 8h : Brocante - place du marché

21h30: Sur le Cours, le Glenn Orchestral Big Band vous attend pour un magnifique concert. Revivez les grandes heures du jazz et du swing américain. Concert offert par la municipalité.

Vendredi 15 juillet TAUREAUX PISCINE

21h30 - Club Taurin - Entrée 5 €

Jeudi 21 juillet JEUDIS DE BARBENTANE*



Spectacle-Repas : Souvenirs des collines Compagnie Dans la cour des Grands

« Souvenir des collines » est un spectacle imaginé autour de l'évocation de souvenirs liés à «la gloire de mon père» de Marcel Pagnol. Marcel adulte se remémore un souvenir d'enfance, et par la magie de la convention théâtrale, son souvenir s'incarne sous les yeux des spectateurs. C'est le regard, émouvant et drôle, d'un Pagnol adulte sur les aventures d'un Pagnol enfant qui crée des situations qui nous parlent directement. L'âge de Marcel Pagnol enfant, est aussi celui que nous avons tous eu. Chaque souvenir fait écho à l'une de ces œuvres dont les personnages, sont alors instantanément matérialisés, et c'est un extrait de ses films ou de ses pièces qui prend vie devant nous. La déambulation sera suivie d'une soupe au pistou à partager avec la compagnie.

Spectacle: 19h, au Séquier (le lieu du rendez-vous vous sera donné lors de l'achat de votre billet).

Tarif plein : 9 € - Tarif réduit : 6 € **Repas** : 15 € sans vin - Menu :

soupe au pistou - fromage - dessert

Réservation auprès de la mairie de Barbentane.

Samedi 23 juillet 50 ANS DE L'AMICALE ÉQUESTRE

21h30 aux arènes.

L'amicale équestre a concocté un spectacle de haute voltige à l'occasion de son anniversaire avec Gari Zoher, Patrica Pellen, la Famille Pelissier, Rebecca Perroud, Yan Dallo et Chris Mano de la Troupe Cali, Ama Vaquera Isaora et Jezabel Marques et l'Amicale équestre de la Montagnette.

Tarif: 18 € - Tarif réduit : 12 € (de 6 à 14 ans).

Renseignements et réservation auprès de l'Amicale équestre : 04 90 95 20 20 amicaleequestre@gmail.com

Jeudi 28 juillet JEUDIS DE BARBENTANE*



21h, jardin Baron de Chabert **Amandine Habib** Un tuilage de pièces de Couperin et Debussy, d'un monde sonore

à l'autre, miroirs... Debussy admirait les clavecinistes français. Il a très longtemps hésité à dédier ses études pour piano à François Couperin. Plus de deux siècles séparent ces deux compositeurs, et pourtant les jouer côte à côte révèle une filiation, une volonté commune de marier la vue et l'ouïe. En faire une œuvre complète, dans un son continu, dans l'idée que la musique ne s'arrête pas à des dates, des styles ou des époques est la volonté de ce programme.

« Les Ondes » entremêle des pièces qui font écho les unes dans les autres, jusqu'à se perdre dans les époques et ne garder que l'empreinte d'une poésie commune entre ces deux maîtres.

Tarif 14 € - Tarif Réduit : 9 € Réservations auprès de la mairie de Barbentane

Jeudi 4 août

JEUDIS DE BARBENTANE*



Un soir à Marseille

Spectacle à 21h, aux arènes Un voyage inédit au cœur de ce qui fut l'apothéose de la culture populaire du Marseille des années 30 : « les opérettes marseillaises ». Une comédie musicale de Georges Crescenzo, en 2 actes, 10 tableaux et 24 chansons qui célèbre les plus grands airs des opérettes.

Distribution

Auteur: Georges Crescenzo / Chant et comédie : Laura Monnier, Aline Raballo, Laurent Bœuf, Nans Sciaky, Nicolas Laurent / Danse: Raoul Olivieri, Dany Chauvet, Anthony Colette, Jade Gerop / Musique: Olivier Ronfard -Trombone accordéon, Daniel Scaturro - Trompette, Jean-Claude Ferrero -Saxophone, Sébastien Jacquot - Piano, Frédéric Drouot / Paulo Monteiro -Batterie, Thomas Laffont - Basse **Tarif** 14 € - Tarif réduit : 9 € Réservation auprès de la mairie

Vendredi 5 août **TAUREAUX PISCINE**

21h30 - Club Taurin - Entrée 5 €

Jeudi 11 août **JEUDIS DE BARBENTANE***



Kevin Norwood Spectacle à 21h,

jardin Baron de Chabert Kevin Norwood prend une vraie place dans l'univers jazz de l'hexagone depuis la sortie de son album « Hope », salué par la presse - fff Télérama: « une voix magnifique, grave et haute, suave, légère » Une musique inspirée et inspirante, portée par un sens subtil de

l'improvisation. Les musiciens qui l'entourent forment avec lui un quartet virtuose, intelligent et généreux.

Distribution:

Kevin Norwood: chant

Rémi Ploton: piano, claviers, machines

Sam Favreau: contrebasse Cédrick Bec : batterie, machines

Mentions:

En accord avec Le Petit Duc Création et album réalisés avec les soutiens de La Région Sud, du CNM et de la DRAC Paca

Tarif 14 € - Tarif Réduit : 9 €

Réservations auprès de la mairie de Barbentane

Vendredi 12 août TAUREAUX PISCINE

21h30 - Club Taurin - Entrée 5 €

Du 26 au 30 août **FÉTE VOTIVE**

Programme en cours d'élaboration Vendredi 26 : Bodega Samedi 27 : L'Orchestre Richard Gardet Dimanche 28 Soirée Moules Frites Lundi 29 Course Finale à l'Avenir / Soirée Cabaret - L'auraspectacles Mardi 30 : Aïoli + Taureaux piscine

SEPTEMBRE

Samedi 10 septembre **JOURNÉE DES ASSOCIATIONS**

Lundi 12 septembre COURSE DE LA LIGUE PACA

17 et 18 septembre **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

Vendredi 30 septembre LE TROPHÉE **DES SPORTS**

* Spectacles programmés avec le soutien de Provence en scène



LES JEUDIS DE BARBENTANE DU 21 JUILLET AU 11 AOÛT 2022



JEUDI 21 JUILLET

SOUVENIR DES COLLINES CIE DANS LA COUR DES GRANDS THÉÂTRE (REPAS SPECTACLE)



JEUDI 28 JUILLET

LES ONDES COUPERIN/DEBUSSY AMANDINE HABIB PIANO



JEUDI 4 AOÛT

UN SOIR À MARSEILLE COMPAGNIE MARIUS OPERETTE - COMÉDIE MUSICALE



JEUDI 11 AOÛT

HOPE KEVIN NORWOOD QUARTET JAZZ

RENSEIGNEMENTS: BARBENTANE.FR

PAR TEL.: 04 90 90 85 85



